Savoir et ignorer
Dissertation : Que puis-je savoir ?

Sommaire *(Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)*

Analyse du sujet. 1
I. Les critères d'un savoir illimité. 2
I.1. Comment puis-je savoir ?..... 2
I.2. Savoir par avance ce que l'on ignore encore. 3
I.2.1. L'idée de progrès. 3
I.2.2. Le caractère indéfini de ce progrès. 3
I.2.3. Dimension politique de la possibilité de tout savoir. 3
II. Les limites du savoir. 4
II.1. Les limites du savoir théorique : une ignorance objective. 4
II.1.1. La contingence. 4
II.1.2. Le bonheur..... 4
II.1.3. Un doute sur le caractère «objectif » de nos connaissances. 5
III. L'ignorance comme savoir :l'ignorance volontaire. 6
III.1. Utiliser l'ignorance comme un savoir. 6
III.1.1. Kant 7
III.1.2. Descartes et la morale provisoire : 7
III.1.3. Critères de sélection pragmatique de « ce que je puis savoir ». 8
IV. Conclusion..... 8

Analyse du sujet.

Même si cela n'est pas nécessaire pour pouvoir traiter ce sujet, il est toujours bon de savoir que cette question est l'une des trois questions dans lesquelles Kant pense que se concentre tout l'intérêt de la raison («que puis-je savoir ? » ; « Que dois-je faire ? » ; « Que m'est-il permis d'espérer ? », cf. *Critique de la raison pure*, théorie transcendantale de la méthode, deuxième section). Que puis-je savoir ? Cette question est d'abord celle de la possibilité : il s'agit de mesurer une capacité à savoir, de manière, semble-t-il, toute quantitative – quelles choses puis-je savoir ? Jusqu'à quelles choses mon pouvoir de connaître peut-il aller ? C'est bien dans ces termes que Kant posait la question : il s'agit savoir s'il y a une limite au savoir et où elle se trouve.
De ce point de vue, on aperçoit deux positions possibles, qui donne chacune un statut différent à l'ignorance. On peut, d'un côté, penser que le savoir n'a pas, *a priori*, de limites. Dans ces conditions, l'ignorance est une simple privation, au sens défini plus haut. Elle est résiduelle et subjective : soit qu'elle représente simplement ce que l'on ne sait pas encore, soit qu'elle tienne au manque d'éducation, au préjugé, à l'erreur ou à la bêtise. On peut penser d'un autre côté que le savoir a une limite essentielle, qu'il y a des choses que l'on ignore, non pas seulement parce qu'on ne les aurait pas encore découvertes, ou parce qu'on manquerait d'esprit, mais parce qu'objectivement elles ne sauraient être

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

découvertes – des choses sur lesquelles on ne pourrait posséder un savoir tel qu'il garantisse que l'on n'est pas dans l'erreur. Cette limite peut alors être fixée plus ou moins vite : s'agit-il de quelques domaines qui nous échappent ? ou alors, tout nous échappe-t-il ?.

D'autre part, le verbe « pouvoir », dans ce contexte, désigne aussi bien la question de la possibilité (« avons-nous la possibilité, la capacité de.. »), que celle de la légitimité, de la conformité d'une action à une norme éthique, par exemple (« pouvons-nous ? » au sens de : « cela nous est-il permis ? » ; « cela est-il conforme à des normes morales, politiques, etc. ? »). De fait, il semble qu'on puisse imaginer des situations où l'on pourrait savoir des choses qu'il *vaudrait mieux* ne pas essayer de connaître. Or, si en posant cette question on est amené à la réponse extrême selon laquelle il vaudrait mieux ne rien savoir, ou pas grand chose, on parviendra ainsi à poser la question de la valeur du savoir en général : dois-je chercher à savoir ou ferai-je mieux de m'abstenir ? Au nom de quelles valeurs peut-on poser des limites au savoir ? Une telle limitation peut-elle être légitime ?

De fait, la deuxième position énoncée ci-dessus (l'idée qu'il y une limite objective au savoir) avait déjà peut-être une dimension éthique : si en effet, le savoir a une limite qu'on ne peut dépasser sans quitter le sol sur lequel on peut avoir un savoir certain, et sans donc s'enfoncer dans l'erreur, cette limite objective peut devenir une limite morale, déontologique : on incitera à ne pas chercher à savoir des choses au-delà de cette limite, parce qu'on n'y peut rien savoir de sûr : il ne vaut mieux pas chercher à le savoir parce qu'on ne peut pas le savoir. On voit donc que le sujet ne nous amène pas seulement à nous demander si le savoir a ou non des limites, mais de quelle nature de telles limites pourraient être.

Enfin, le texte étudié précédemment a mis à notre disposition une alternative toujours utile : elle peut nous permettre de développer l'idée que « ce que je puis savoir » de plus certain, c'est précisément « que j'ignore ». Une telle position, introduite en un troisième temps, permet de contester l'opposition du savoir et de l'ignorance qui aura été auparavant laissée intacte.

Plan détaillé

I. Les critères d'un savoir illimité.

I.1. Comment puis-je savoir ?

Que puis-je savoir ? La question a un préalable : celui d'une définition du savoir telle qu'il constitue une connaissance vraie, certaine – car si l'on entreprend de sortir de l'ignorance et d'acquérir des connaissances, il convient d'avoir un critère sûr pour ne pas accumuler un savoir erroné, dont on a vu avec Socrate qu'il retombe en dessous de la simple ignorance. Il s'agit de donner un sens fort au savoir, afin de l'opposer nettement à l'ignorance et disposer d'une définition claire des critères qui permettent de déterminer, à tout moment, ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

La réforme du savoir et l'ignorance sous la forme du préjugé.

La question « que puis-je savoir ? » implique donc au préalable l'examen de la question « comment puis-je savoir de manière certaine ? ». C'est la question posée par Descartes au début du *Discours de la Méthode* : la quête du savoir doit commencer par une réforme du savoir, par l'examen de ce que l'on sait déjà. Descartes, passant en revue ce qu'il a, depuis l'enfance, reçu en son esprit, ne trouve rien qui manifeste la moindre marque de certitude. On a ainsi, avec le préjugé (voir définitions), une forme d'ignorance : celle du savoir simplement reçu et qui n'a pas fait l'objet d'un examen personnel. Au chapitre II du *Discours*, Descartes énonce quatre préceptes de méthode, qui permettront de mettre à l'épreuve tous les savoirs, afin de n'acquérir que des connaissances certaines et évidentes.

I.2. Savoir par avance ce que l'on ignore encore.

I.2.1. L'idée de progrès.

Descartes, en appliquant les préceptes de la méthode, s'applique aux sciences, en commençant par l'arithmétique et par la géométrie : « comme, en effet, j'ose dire que l'exacte observation de ce peu de préceptes que j'avais choisi me donna tellement de facilité à démêler toutes les questions auxquelles ces deux sciences s'étendent, qu'en deux ou trois mois que j'employais à les examiner, ayant commencé par les plus simples et les plus générales, et chaque vérité que je trouvais étant une règle qui me servait après à en trouver d'autres, non seulement je vins à bout de plusieurs que j'avais jugées autrefois très difficiles, mais il me sembla aussi vers la fin, que je pouvais déterminer, *en celles mêmes que j'ignorais*, par quels moyens et jusqu'où il était possible de les résoudre » (Deuxième partie, pages 56 et 57 de l'édition Presses Pocket). La méthode, par l'ordre qu'elle fait entrer dans les connaissances, permet même d'anticiper sur ce que l'on ne sait pas encore. Elle ouvre ainsi la voie d'un progrès indéfini dans le savoir, précisément parce qu'elle laisse envisager que tout le savoir que je pourrais accumuler ce laissera ordonner selon les mêmes règles méthodiques.

C'est ainsi l'idée d'un progrès des sciences qui est affirmée ; si l'on dispose par avance des critères du savoir véritable, on peut dés lors savoir en un sens ce que l'on ignore encore : on sait au moins quelle forme prendra ce savoir.

I.2.2. Le caractère indéfini de ce progrès.

Il n'y a pas de raisons de poser une limite à ce progrès du savoir : cela supposerait de pouvoir par avance savoir que quelque chose que j'ignore ne pourrait pas être connu. Or comment pourrais-je connaître que quelque chose ne peut être connu ? Il y a une contradiction à affirmer que quelque chose ne peut être connu, puisque cela suppose de la connaître assez pour pouvoir déterminer qu'elle ne peut être connue. Au contraire, la seule chose que l'on puisse dire par avance, c'est que l'on sait déjà à quels critères devra répondre la connaissance de ce qui n'est pas encore connu et que l'on sait déjà par conséquent sous quelles formes l'inconnu peut être connu.

I.2.3. Dimension politique de la possibilité de tout savoir.

L'idée de progrès du savoir a aussi une dimension politique : le projet des Lumières en est l'expression. L'ignorance étant définie comme le simple défaut du savoir, on peut imaginer

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Culture Générale

Savoir et ignorer

Dissertation

apporter progressivement la lumière à des cercles de plus en plus large de la société. Pourquoi le savoir serait-il cependant une valeur en politique ? Puis-je tout savoir de ce qui se passe dans la société ? Est-ce souhaitable ? Kant, à la fin du *Projet de Paix Perpétuelle* (p. 77 et suivantes de l'édition Vrin), affirme qu'il n'y a pas de justice «en dehors de la forme de la publicité ». En effet, le fait que tout le monde *puisse* savoir que tel ou tel prépare telle action, est un gage de la justice de celle-ci : « une maxime, en effet, que je ne puis divulguer, sans faire échouer du même coup mon propre dessein qu'il faut absolument dissimuler pour réussir, et que je ne puis avouer publiquement, sans provoquer par-là inévitablement la résistance de tous à mon dessein » est nécessairement injuste. Si la nature n'a a priori pas de secret pour le savoir, la politique, si elle veut être juste, ne devrait pas non plus en avoir : la justice implique que je puisse tout savoir. Une action juste est telle que celui qui s'apprête à la commettre ne peut craindre le fait que chacun *puisse savoir* ce qu'il va faire.

Transition. La possibilité que je puisse tout savoir repose sur le fait que l'ignorance puisse être définie comme un simple défaut de savoir : l'absence d'un savoir que je *devrais* posséder, la simple privation d'un savoir.

Cependant, s'il s'avérait que je puisse rencontrer une ignorance qui ne soit pas le simple fait d'un manque d'information, de culture, d'éducation, il me faudrait réviser mon jugement sur ce que je peux savoir.

II. Les limites du savoir.

II.1. Les limites du savoir théorique : une ignorance objective.

II.1.1. La contingence.

Une chose est contingente s'il n'est pas nécessaire qu'elle soit telle qu'elle est : elle aurait pu être différente, être ou ne pas être telle. Si un domaine inclut une certaine contingence, il devient impossible de savoir avec nécessité comment les choses seront à tel moment. Le domaine des affaires humaines est ainsi, pour Aristote, soumis à la contingence. Par conséquent, l'action politique ne peut se fonder sur un savoir certain des circonstances : on en peut savoir avec certitude comment les choses tourneront, quelle sera l'issue d'une action. Il y a donc là une ignorance des effets qui n'est pas l'effet d'une absence subjective de savoir, du préjugé, du manque de culture. Aristote, au chapitre VI de *l'Ethique à Nicomaque*, définit le savoir que doit posséder l'homme politique comme «prudence ». Ce savoir consiste à savoir se jouer des circonstances et choisir le moment opportun pour agir. Mais il ne se fonde pas sur des principes universels et sur la certitude : on ne peut pas savoir comment l'homme politique qui réussit dans ses actions à su quelles circonstances choisir, et lui ne le «sait » pas non plus clairement. Il s'agit plus d'une «intuition » que d'un savoir (cf. dans l'étude de texte, la définition par Platon du savoir des hommes politiques comme « inspiration divine »).

II.1.2. Le bonheur.

Kant, au tout début des *Fondements de la Métaphysique des Mœurs,* se demande si la nature nous aurait donné la raison pour guide, si elle avait voulu nous rendre heureux.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

N'aurait-elle pas beaucoup mieux fait de nous laisser l'instinct animal pour nous guider ? L'instinct nous guiderait certes avec beaucoup plus d'assurance. Kant en conclut que la raison n'a pas pour finalité de nous procurer le bonheur. L'homme qui par la raison se serait hissé au sommet du savoir et aurait ainsi tout connu, ne se serait peut être pas pour autant rendu heureux. L'ignorance sur le bonheur n'est donc pas nécessairement le fait d'un préjugé ou d'une absence de culture, puisqu'il se pourrait même que le savoir théorique le plus développé ne puisse combler cette ignorance.

II.1.3. Un doute sur le caractère «objectif » de nos connaissances.

Nous avons dit en première partie que l'idée d'un progrès indéfini du savoir se fondait sur le fait que l'on sache par avance sous quelle forme, dans quels cadres théoriques n'importe quelle connaissance devrait nécessairement se présenter, pour être reconnue comme une connaissance certaine. Mais d'où tenons-nous que «la connaissance certaine » est la vérité sur les choses ? C'est là le soupçon que Nietzsche oppose à l'idée que le savoir serait une valeur «objective » : nous n'avons aucun moyen de savoir si les choses sont bien telles que nous les connaissons. Nous connaissons ce que nous connaissons, et nous n'avons aucun moyen d'accéder aux choses autrement que par notre savoir. Ainsi, dans le *Livre du Philosophe*, Nietzsche prend l'exemple de notre langage, qui produit par avance une découpe arbitraire des choses : la diversité d'impressions que nous rassemblons sous le concept d'arbre, peut très bien faire l'objet d'un classement tout à fait différent par une autre espèce animale. Notre découpage du réel n'est pas moins arbitraire, et nous n'avons pas plus accès que les autres espèces aux choses elles-mêmes par delà notre langage et notre perception : comment pourrions-nous en effet percevoir d'une autre manière ? Tout savoir est falsification : savoir, c'est simplement trier les choses, arranger le réel de la façon la plus utile à l'affirmation de l'espèce.

2 - La valeur du savoir pour la vie.

Si le savoir n'est pas une valeur absolue, immédiate, mais n'apparaît plus que comme une possibilité parmi d'autres de vivre, il est bon de se demander ce que «vaut » le savoir, chercher à savoir s'il peut être bénéfique ou dangereux, et ans quelles conditions. Cf. Montaigne, *Essais*, livre I, chapitre XXV : « toute autre science est dommageable à celui qui n'a la science la bonté ». Passage où il reprend le thème Rabelaisien : « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». « Il ne faut pas attacher le savoir à l'âme, il faut l'y incorporer…et s'il ne la change et améliore son état imparfait, il vaut certainement beaucoup mieux le laisser là. C'est un dangereux glaive, et qui empêche et offense son maître, s'il est en main faible et qui n'en sache l'usage, « ut fuerit melius non didicisse (si bien qu'il aurait mieux valu ne rien avoir appris». (p. 140). « C'est une bonne drogue, que la science ; mais nulle drogue n'est assez forte pour se préserver sans altération et corruption, selon le vice du vase qui le reçoit. Tel a la vue claire, qui ne l'a pas droite ; et par conséquent voit le bien et ne le suit pas ; et voit la science, et ne s'en sert pas » (141).

Au contraire, on pourra opposer à cela les propos de Platon, au début du livre X de la *République*, notamment, qui fait de la fausseté un danger pour l'âme. Voir ou regarder des choses fausses est un danger pour l'âme : c'est pour cette raison que l'art est dangereux.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Culture Générale

Savoir et ignorer

Dissertation

II.3 - Limite politique à la possibilité de tout savoir.

L'Homme qui tua Liberty Valence, de John Ford. Ce western traite de l'origine de la démocratie et de l'état de droit. Le film commence à l'époque où le droit ne règne pas encore, et où c'est la loi du plus fort qui s'impose. Un jeune avocat (James Stewart) veut imposer la loi. Il ne peut finalement faire triompher la loi que par la force qu'il refuse (le sherif (John Wayne) tuant d'une balle dans le dos le riche fermier qui s'oppose encore à au règne de la loi, alors que celui-ci se prépare à un duel contre l'avocat, qui ne sait pas se battre : tout le monde croit que c'est ce dernier qui a tiré et ainsi battu loyalement son adversaire). L'état de droit s'établit sur la base de ce mensonge originel. Ainsi est révélé la contradiction selon laquelle l'état de droit n'a pu être établi que par l'usage de la violence qu'il récuse : l'origine de l'état de droit, parce que celui-ci doit aussi créer empiriquement les conditions de son existence, par la force contre la force, échappe à ses propres valeurs. L'origine sera gardée secrète, elle est ce que ceux qui vivront dans l'état de droit ne peuvent pas savoir.
La justice impose à son tour une limite à la possibilité de tout savoir, parce qu'elle aussi suppose à son origine une prise de pouvoir qui n'est pas conforme aux valeurs qu'elle impose ensuite. Garder le silence sur cette origine a pour sens de ne pas laisser contester les valeurs de droit qu'elle a instaurées.
Dans ces conditions, chercher à savoir n'est plus non plus un geste anodin, allant de soi. En cherchant à savoir, ce qui est légitime au sein de l'état de droit (comme on l'a vu en première partie), je peux atteindre la limite qu'est l'origine même de l'état de droit : en la dépassant, je risque de porter atteinte à l'intégrité même de l'état qui me permet de chercher à savoir. La volonté de savoir ne va ainsi pas de soi.

Œdipe-Roi de Sophocle. Œdipe mène l'enquête sur l'origine des maux qui frappent Thèbes. Sa volonté de savoir se retourne contre lui est le ramène jusqu'à son propre crime. C'est qu'il a lui-même fini par questionner l'origine dont il tenait sa position de roi, la position qui lui permettait précisément de vouloir savoir et de mener l'enquête.

Transition : Après avoir fait l'hypothèse que « je » puisse tout savoir, nous avons dû concéder des limites à cette possibilité et remettre en cause la valeur même de la poursuite du savoir. Ce faisant, nous n'avons pas envisagé le fait que l'ignorance elle-même puisse constituer le savoir même qui est recherché, quand on pose la question : « que puis-je savoir ? »

III. L'ignorance comme savoir : l'ignorance volontaire.

III.1. Utiliser l'ignorance comme un savoir.

Compte tenu des réserves émises sur le savoir, il peut être meilleur, comme Socrate, de savoir utiliser au mieux le paradoxe d'une ignorance dont on connaît bien les limites, d'un véritable savoir de l'ignorance.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

III.1.1. Kant

Dans le premier chapitre de *Théorie et Pratique*, donne un exemple de ceci dans le domaine moral. Il prend le cas de l'homme a qui un ami extrêmement riche a confié une somme d'argent considérable. Ce dernier meurt. Seuls les deux hommes étaient dans le secret. Les héritiers sont tellement riches que leur rendre l'argent serait comme jeter une goutte à la mer. Ils sont d'autre part parfaitement égoïstes, corrompus et pervers. Entre temps, l'homme qui a reçu le prêt a connu des revers de fortune et n'a plus de quoi faire vivre décemment sa vertueuse famille. La question morale est la suivante : que doit-il faire avec l'argent ?

Kant, met alors en avant une forme d'ignorance : la «simplicité » d'un enfant de 7 ans, dont il dit qu'il sera parfaitement capable de résoudre le problème. Il faut bien voir que dans cet ouvrage, Kant répond à l'attaque qui lui a été faite, sur le mode : tout ce que vous dites est bien beau en théorie, mais en pratique, dans la vie de tous les jours, cela ne vaut pas grand chose. En ne demandant qu'on ne lui accorde que le savoir d'un enfant de 7 ans, Kant entend triompher de cette critique. La solution est la suivante : tandis qu'il faudrait beaucoup d'habileté, de savoir et de chance si l'on essayait de profiter de la situation (rendre en espérant une récompense, ou garder l'argent et l'utiliser sans que cela soit remarqué), l'impératif moral donne une réponse simple, qui permet d'ignorer le calcul des circonstances. Un enfant de 7 ans sait que la justice consiste à rendre l'argent, que c'est là le seul acte « universalisable », celui sur lequel la raison en chacun s'accorde.

Je peux donc, dans ce cas, me contenter de ce «savoir » qui consiste à m'en remettre à l'impératif catégorique, qui me décharge de tout autre savoir et me permet d'ignorer tout le reste. L'ignorance d'un enfant sur les affaires du monde est ici un atout : elle lui permet de s'en remettre au savoir le plus universel et le plus sûr.

III.1.2. Descartes et la morale provisoire :

Au troisième chapitre du *Discours de la Méthode*, alors qu'il a entrepris de remettre en cause toutes ses connaissances, Descartes propose de se munir de règles de conduite qui évite d'errer, dans la vie de tous les jours, dans l'attente de connaissances certaines. Il se trouve que Descartes ne devait jamais véritablement remplacer ses règles «provisoires ». Celles-ci constituent donc de véritables règles de survie au sein de l'ignorance : elles sont bien ce que je «peux savoir » quand je ne sais rien d'autre. « Ainsi, afin que je ne demeurasse point irrésolu en mes actions, pendant que la raison m'obligerait de l'être en mes jugements, et que je ne laissasse pas de vivre dès lors le plus heureusement que je pourrais, je me formai une morale par provision » (p. 67). De telles règles sont pensées pour remplacer avantageusement tout savoir dont on ne saurait s'assurer qu'il est absolument vrai : on retrouve la sagesse de Socrate, au sens où l'ignorance reconnue partage avec le véritable savoir le privilège d'éviter l'erreur. On atteint ici une ignorance volontaire : ce que l'on entend lorsqu'on utilise le verbe «ignorer » au sens de « il m'a clairement ignoré toute la journée». C'est une ignorance éclairée qui *sait* ce qu'elle ignore – à savoir tous les savoirs un tant soit peu douteux. On peut ainsi dire que ce type d'ignorance là est ce que je *peux* et *dois* savoir.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Culture Générale

Savoir et ignorer

Dissertation

III.1.3. Critères de sélection pragmatique de « ce que je puis savoir ».

Les règles de la morale par provision, franchissent même un degré supplémentaire. Ainsi la première de ces règles : « la première était d'obéir aux lois et aux coutumes de mon pays, retenant constamment la religion en laquelle Dieu m'a fait la grâce d'être instruit dès mon enfance, et me gouvernant en tout autre chose suivant les opinions les plus modérées et les plus éloignées de l'excès, qui fussent communément reçues en pratique par les mieux sensés ». Il ne s'agit plus seulement de se tenir à l'écart de tout savoir, de tout contenu que l'on a pas encore pu vérifier. L'action n'attend pas : il faut agir même si l'on ignore au nom de quelles valeurs prendre une décision. En attendant, au milieu de toutes les opinions qui ont cours, et qui peuvent bien être toutes erronées, il s'agit de faire un choix pragmatique : adopter telle ou telle opinion, non par conviction, mais parce qu'elle porte moins à conséquence qu'une autre. La valeur de vérité des opinions est ici mise entre parenthèse. C'est au sein d'une ignorance totale qu'un savoir pragmatique se fait jour. La question qui se pose alors, ce n'est plus de savoir : « que puis-je savoir ? », mais « quel savoir est le plus utile ? ». Si je dois me poser la question « que puis-je savoir ? » c'est alors au sens de : « qu'est-ce qu'il vaut mieux que je sache, de toutes ces choses dont je sais très bien qu'elles sont peut être toutes aussi fausses que les unes que les autres ». Au sein d'une ignorance volontaire s'affirme ainsi des critères pragmatique de sélection de ce que je « peux savoir », c'est-à-dire adopter comme « savoir » pour pouvoir agir.

IV. Conclusion

Que puis-je savoir ? La question posée incite à chercher les objets possibles de savoir. Plus encore, elle incite à poser une définition du savoir qui permette de s'assurer de critères de certitude vis à vis de la connaissance, de telle sorte que le progrès dans le savoir ne soit pas enrayé par des retombées dans l'erreur. De tels critères une fois définis, l'ignorance n'apparaissait plus que comme un simple défaut de savoir, un manque en droit toujours possible à rattraper, à combler.

Il nous a cependant semblé que la question ainsi posée tenait pour acquis, pour évident le fait que l'on puisse et que l'on doive acquérir du savoir, sans au préalable s'assurer qu'il n'existe pas d'ignorance qui ne soit pas seulement l'effet d'un manque de savoir, et sans non plus s'interroger sur la valeur même de la quête de savoir. Il est alors apparu que « je » devais au moins apprendre à savoir que le savoir n'est pas sans limites, qu'elles soient d'ordre théorique, morales ou politiques.

Enfin, il est apparu qu'une ignorance reconnue comme telle, pouvait peut-être tenir le rôle du savoir véritable qui avait d'abord été recherché. En effet, le but initial avait été d'acquérir un savoir qui soit exempt de toute erreur possible. Nous avons ainsi rencontré, dans une certaine forme «socratique » d'usage de l'ignorance, une façon de ne pas risquer d'erreur, même lorsqu'on ne dispose d'aucun savoir, ou qu'aucun savoir n'est objectivement disponible. Une telle ignorance semble ainsi être le savoir minimum et essentiel que je puisse savoir.

S Le Diraison et A. Gonord

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.